



COMMISSION JURIDIQUE, DE DISCIPLINE ET DES REGLEMENTS

OBJET : RELEVÉ DES DÉCISIONS DE LA SEANCE DU 1^{ER} DECEMBRE 2025

La Commission tient à rappeler que l'ensemble des acteurs participants aux compétitions organisées par la LNB sont tenus à un devoir d'exemplarité.

Réunie le 1^{er} décembre 2025, la Commission Juridique, de Discipline et des Règlements de la Ligue Nationale de Basket a rendu les décisions suivantes :

AFFAIRES DISCIPLINAIRES

Dossier n°D06 – Emmanuel BROCHOT (CHORALE ROANNE)

J9 ELITE 2 – CHORALE ROANNE / JA VICHY :

- **Infraction non caractérisée**

Dossier n°D09 – Jordan BERNARD (LE MANS SARTHE BASKET)

J8 Espoirs Betclic ELITE – MSB / AS MONACO BASKET :

- Comportement antisportif
- **Suspension de cinq (5) matchs assortis de sursis**

Dossier n°D02 – PARIS BASKET

J4 Betclic ELITE – PARIS BASKET / JDA DIJON :

- incident de sécurité / non-respect de la charte du supporter
- **Amende de 1 000 euros assortis de sursis**